

# BULLETIN OFFICIEL

DU

# Touring Club de Belgique



SOCIÉTÉ ROYALE

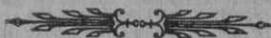
Cotisation annuelle de sociétaire  
3 francs  
Les dames sont admises

Envoi gratuit du *Bulletin officiel*  
de l'Annuaire  
et du *Manuel de conversation*



## SOMMAIRE

La Basse-Egypte ( <i>suite</i> ) (Georges Leroy) . . . . .	265	Montreux (C. P.) . . . . .	276
L'île de Wight (Hélène Laillet) . . . . .	268	Le <i>Panorama du Congo</i> (G. L.) . . . . .	280
Le mont Vidaigne . . . . .	270	Excursions collectives du T. C. B. — A Douvres et à	
Service des routes (A. Fourmanois) . . . . .	271	Folkestone . . . . .	281
L'arbre ballon de Jette-Saint-Pierre (Arthur Cosyn) . . . . .	272	Automobilisme (H. C.) . . . . .	284
Pour la signalisation des routes (H. V. M.) . . . . .	272	Comment voyager à prix réduit en Italie (V. Soyer) . . . . .	285
Chroniques documentaires. — Une croisière de pêche dans		Donanes. — Entrée des vélos en Autriche (J. D.) . . . . .	288
la mer du Nord ( <i>suite</i> ) (Les pêcheurs belges et l'œuvre		Bibliographie (V. Soyer) . . . . .	VII
de l'Ibis) (V. Soyer) . . . . .	273		



## L'arbre ballon de Jette-Saint-Pierre

*Revertit in pulverem.*

On le sait, le hêtre de Diligheim n'est plus! La trombe impétueuse qui, à la tombée du jour, le dimanche 12 mai, surprit si étrangement les populations brabançonnnes, a brisé net à hauteur d'homme ce géant trois fois séculaire...

A cause de sa situation isolée à la cote 82, au sommet d'une crête que suit la voie romaine encore existante de Zellick à Vilvorde, cet arbre gigantesque a dû subir pas mal d'assauts au cours de sa longue existence, mais il en avait toujours triomphé. Cette fois la bourrasque l'a terrassé.

C'était un personnage de la vie bruxelloise. Des hauteurs de la ville et de tous les points élevés de la banlieue nord-ouest, sa belle cime toute ronde servait de point de repère. On se plaisait à le contempler, à le saluer, toujours robuste. C'était pour tous les Bruxellois un ami d'enfance, un ami fidèle...

Le lendemain de la journée fatale, on eut une fois de plus la preuve de sa popularité : Des centaines de citadins allèrent lui faire une dernière visite. L'affluence fut telle, que pendant plusieurs jours on vit là, en plein champs, à côté du géant mutilé, une échoppe où l'on vendait aux curieux des rafraîchissements pour les grands et des friandises pour les petits.

Depuis de longues années, c'était une promenade familière pour les Bruxellois que d'aller, au pied du vénérable ancêtre, admirer le merveilleux panorama de leur bonne ville.

L'arbre ballon était le but de nos courses vagabondes dans



Wemmel. — Pied de l'arbre ballon.

notre jeune temps, quand nous faisons l'école buissonnière — me disait une notabilité bruxelloise que je rencontrai le jour où, à l'exemple de tant de mes concitoyens, je suis allé pèleriner au Diligheimberg, pour voir les dépouilles du géant défunt.

Ainsi que je l'écrivis il y a une dizaine d'années dans mes *Sites brabançons*, le hêtre de Diligheim se dressait, à vol d'oiseau, à 6 kilomètres de la colonne du Congrès de Bruxelles. Sa circonférence à 1 mètre du sol était de 4 m. 50 et j'évaluai sa hauteur à 23 mètres.

Déjà à cette époque, le colosse était attaqué à sa base. Les xylophages s'en donnent à cœur joie, disais-je. Au pied du tronc, on voyait une cavité intérieure d'un mètre environ de hauteur sur 25 centimètres de largeur. Depuis lors, cette « poche » avait plus que doublé en hauteur et elle s'était considérablement élargie. Presque toute la base était creuse. Et bien que les propriétaires de l'arbre aient pris la précaution, en 1909, de le consolider, en bouchant le vide au moyen de béton, il est certain qu'un tourbillon de vent beaucoup moins fort que celui du 12 mai l'aurait renversé quelque jour, tellement sa caducité était devenue grande. Ce n'était plus qu'un colosse au pied d'argile...

L'arbre, d'ailleurs, avait eu beaucoup à souffrir d'actes de stupide vandalisme, qui ont dû hâter sa décrépitude. On se rappelle, en effet, que des individus y mirent le feu à diverses reprises, en mai 1901 notamment.

A ce qu'on m'a assuré, le hêtre de Diligheim était un but de promenade des souverains défunts, après la mort du prince Léopold, duc de Brabant. On conçoit qu'ils devaient avoir une prédilection pour ce beau coin de la banlieue, à la fois solitaire et grandiose. Un jardinet, créé par la reine Marie-Henriette, de même qu'une chapelle auraient même existé pendant quelque temps au pied de l'arbre.

D'après le *Bulletin de la Société forestière* (août 1902), l'arbre ballon était le seul survivant d'une quadruple allée de hêtres longeant la voie romaine.

Cet antique chemin, qui forme limite entre Jette et Wemmel, porte des dénominations diverses sur les anciennes cartes et dans les vieux actes. Tantôt on l'appelle *Strata Regia* (voie royale), tantôt *heerstraat* ou *heerbaan* (voie militaire) d'Enghien à Malines, de la Flandre vers Louvain, etc. Parfois on le désigne sous le nom de *Schapenbaan* (chemin des Moutons) ou de « chemin des Romains ». Le cadastre de Laeken d'il y a cent ans porte : « Grand chemin de Gand à Vilvorde ».

Certes, depuis la disparition de l'arbre ballon, cette partie de la banlieue a perdu une de ses principales attractions, mais elle n'en reste pas moins intéressante à divers titres. Il faut regretter toutefois que le bois de Laerebeek ne soit pas resté accessible.

La commune de Jette, appelée à un prochain développement, aurait intérêt à s'entendre avec l'Etat, aux fins d'assurer la conservation de ce beau bois d'une quarantaine d'hectares, dont les massifs parent de si agréable façon les coteaux étalés au delà de ce village, dans la direction de Wemmel et de Releghem. J'aime à croire qu'on le transformera en parc public.

Le croirait-on? Les champs plantureux qu'on voit maintenant sur les hauteurs de Diligheim, étaient autrefois une succession de bruyères incultes. Vers l'an 1200, nous apprend M. Alphonse Wauters, le duc de Brabant Henri I<sup>er</sup> donna ces terrains à ses vassaux pour les cultiver. Le même souverain fut un de ceux qui prirent sous sa protection le monastère fondé en ces lieux un siècle auparavant, c'est-à-dire l'abbaye de Diligheim. Ce fut cette communauté de chanoines réguliers de l'ordre des Prémontrés qui vraisemblablement acheva les défrichements de la région.

Cette retraite monastique a été supprimée comme toutes les autres à l'époque de la Révolution française. Ce qui en subsiste forme une belle habitation de plaisance, qui a appartenu longtemps à la famille Morren. Actuellement, M. le docteur Capart y a sa résidence. Les biens des Prémontrés s'étendaient depuis le centre du village de Jette jusqu'à la voie romaine et l'arbre qui vient de disparaître devait être un des beaux ornements de ce vaste domaine abbatial.

ARTHUR COSYN.

## Pour la signalisation des routes

A la suite des réunions de délégués qui eurent lieu l'an passé dans chacune de nos provinces, réunions qui seront renouvelées cette année, des questionnaires très complets ont été adressés à nos délégués, qui avec un bel ensemble ont tenu à y répondre consciencieusement. Grâce à leur précieux concours et à leur dévouement, les desiderata des touristes en général seront étudiés avec la ferme intention d'y faire donner satisfaction.

L'empressement avec lequel il nous a été répondu va permettre au Conseil du T. C. B. de solutionner diverses questions que souvent une longue correspondance ne parvenait pas à mettre au point. Parmi ces questions, celle des poteaux est une des plus compliquées. En effet, il y a souvent de multiples difficultés à résoudre avant de pouvoir camper un poteau à la place voulue. Cependant lorsque, pour nous aider, nous trouvons un de nos camarades dans la localité, la chose se fait presque toujours aisément et rapidement.

Les différents services intéressés ont commencé le dépouillement des questionnaires rentrés, et d'ici peu de temps le Conseil aura à statuer sur des propositions formelles, résultant des réponses reçues. Nombreuses sont les demandes de poteaux à placer, car, le croirait-on, beaucoup d'endroits dangereux de nos routes ne sont pas encore signalés. Aussi, si nous devons donner satisfaction à tous ceux qui nous ont indiqué des lacunes, entraînerions-nous la caisse sociale dans d'énormes dépenses.

Nous adressons donc un pressant appel à nos sociétaires en leur rappelant à nouveau que les dons de poteaux sont toujours reçus avec reconnaissance.

Le montant de la souscription pour un poteau est fixé à 20 francs. Chaque poteau coûte environ 50 francs, placement compris, mais la caisse du T. C. B. supporte la différence.

La plaque du poteau porte, coulé dans la fonte, le nom du donateur, et celui-ci peut indiquer l'endroit où il désire voir placer le poteau. Ces poteaux avertisseurs sont entièrement en fonte et d'un modèle très décoratif; ils ne ressemblent en rien à ces nivelletes funéraires oubliées le long de certaines routes de notre pays. Ils sont peints en bleu et blanc, couleurs du T. C. B. et portent le signe conventionnel en rouge de la L. I. A. T. Leur durée est illimitée.

Disons en terminant que l'hôtel *Saint-Antoine* d'Anvers, qui est certes le premier des hôtels de notre métropole commerciale, vient de nous faire le don princier de 40 poteaux de direction, destinés aux routes partant d'Anvers vers les divers centres de la Belgique. Nous espérons que ce généreux mouvement aura des imitateurs.

H. V. M.

# BULLETIN OFFICIEL

DU

# Touring Club de Belgique



SOCIÉTÉ ROYALE

Cotisation annuelle de sociétaire  
3 fr. 20  
Les dames sont admises

Envoi gratuit du *Bulletin officiel*  
de l'*Annuaire*  
et du *Manuel de conversation*

## SOMMAIRE

Le « Ry » de Babelonne (Louis Delattre) . . . . .	313	Paraphrase d'une petite chanson (Victor Kinon) . . . . .	329
Louis Delattre (J. Van Melle) . . . . .	314	Victor Kinon (J. Van Melle) . . . . .	330
Fête de l'arbre-ballon (Paul Duchaine) . . . . .	315	Jurisprudence (Ch. De Reine) . . . . .	330
Commission royale des Monuments et des Sites (E. Séaut) . . . . .	318	Aux sociétaires nouveaux (G. L.) . . . . .	332
Le théâtre de la Monnaie. — Son histoire (Georges Leroy) . . . . .	320	Réductions dans les théâtres et cinémas . . . . .	332
Les embellissements de Laeken (Arthur Cosyn) . . . . .	323	Automobilisme (H. C.) . . . . .	332
Ouverture d'une nouvelle voie internationale vers l'Italie . . . . .	324	Avignon (L. L.) . . . . .	334
Au pays de Carmen Sylva (suite) (Marco Marcovici) . . . . .	325	Variétés . . . . .	336



**R**ÉDUCTION de 25 p. c. pour les sociétaires du T. C. B. sur les abonnements à l'Exposition et à la Vieille-Flandre.

Tirage officiel : 82,000 exemplaires



la sensibilité wallonne dans le mode flamand. Et cela avec un succès sans pareil, dans une très longue série de livres dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre. Une admirable plaquette, *le Pays wallon*, — pages extraites de *Notre Pays*, — magnifiquement la « petite patrie » du bel écrivain.

Dans la presse, le succès du docteur Louis Delattre est non moins grand que dans la littérature. Vulgarisateur de premier ordre, l'auteur des *Carnets d'un médecin de village* donne un tour littéraire aux excellents et verveux conseils qu'il prodigue aux dyspeptiques et aux constipés qui lisent *le Soir* ou *le Petit Bleu*; il célèbre avec lyrisme les légumes nationaux et il donne des « recettes » à rendre jaloux Brillat-Savarin lui-même. Aussi bien, existe-t-il des ouvrages d'une lecture plus directement utile — surtout en notre pays! — que *le Jardin du Docteur* et *l'Art de manger*? Nous ne le pensons pas...

Les œuvres de Louis Delattre, prince des conteurs, poète de la joie, de la jeunesse et de l'amour, sont comme un bouquet d'herbes et de fleurs des champs, naïf, doux et enfantin, et qui sent bon la terre, la sève et la rosée... Il n'est pas de livres exaltant mieux la « radieuse misère de vivre », il n'est pas de livres d'auteur belge qui méritent autant de devenir populaires.

J. VAN MELLE.

ŒUVRES PRINCIPALES: Croquis d'écolier (1888), Contes de mon village (1891), les Miroirs de jeunesse (1894), Une rose à la bouche (1896), Marionnettes rustiques (1898), la Loi de péché (1899), le Jardin de la sorcière (contes traduits des frères Grimm) (1906), le Roman du chien et de l'enfant (1907), Avril, le Jeu des petites gens, le Prince Grenouille (contes traduits des frères Grimm) (1908), les Carnets d'un médecin de village (1910), le Pays wallon, Contes d'avant l'amour, les Petits Contes en salots, le Jardin du Docteur, le Parlum des buis (1911), l'Art de manger. Pour l'âme belge (1912), Contes à saint Christophe (1913). — THEATRE: Fany et la Mal vengée (1907).



## Fête de l'arbre-ballon (1)

Dimanche 15 juin, le T. C. B. a inauguré l'arbre-ballon de Dieleghem. Le vieux géant dont la silhouette paraissait inséparable du paysage avait été renversé, il y a un an, par la tempête, au grand chagrin des Bruxellois. Grâce au T. C. B., l'aspect caractéristique de ce lieu familier est désormais reconstitué.

Il y a quelques mois, l'administration des Eaux et Forêts donnait au Touring un jeune hêtre vigoureux, espoir futur du bois des Capucins. A grand renfort de chevaux, il fut transporté sur l'autre versant de la vallée et aujourd'hui le voilà planté. Puisse-t-il acquiescer à la beauté et la force de son vénérable prédécesseur, et devenir dans l'avenir un nouvel arbre-ballon!

Le Conseil d'administration avait convié à son inauguration, si le terme n'est pas trop ambitieux, l'administration communale de Jette-Saint Pierre, les propriétaires du terrain sur lequel l'arbre est planté et la presse. Public restreint, mais composé d'amis cordiaux du Touring et des arbres. Remarquons quelques dames et des enfants dont les toilettes claires tranchent gaiement dans la foule toujours un peu sombre. Messire Phébus égayait d'une ardeur excessive cette petite cérémonie champêtre. Successivement arrivent M. Séaut, président du T. C. B., et M. Leroy, vice-président, accompagnés de leurs collègues. L'actif et dévoué directeur des écoles de la ville de Bruxelles, M. Mabile; M. Werrie, bourgmestre de Jette. Une chaise est placée à l'ombre du futur géant. Elle servira de tribune aux orateurs. M. Séaut, le premier, s'exprime comme suit :

Mesdames et Messieurs,

N'attendez pas de moi que je vous dise l'utilité des arbres, que j'essaie de vous pénétrer de leur beauté, — vous en avez suffisamment le sentiment puisque vous êtes ici, — que je tente de vous convaincre, ainsi que l'ont fait quelques exclusifs, de leur « bonté ».

Mon dessein est plus humble. Je veux simplement vous dire ce que le Touring Club a fait, et pourquoi.

Le Touring Club a eu autant en vue un site qu'un arbre.

Avez-vous déjà remarqué combien les souvenirs — surtout les souvenirs d'enfance — se présentent à notre mémoire d'homme mûr, dans un cadre toujours le même, dans un tableau inséparable du souvenir; ou, autrement, combien sûrement tel cadre, tel tableau éveillent tel souvenir, par une mystérieuse association d'idées. C'est tantôt un jardin, une maison, une chambre, un détail. Et ces souvenirs se rattachent parfois à des époques de notre prime jeunesse, surgissant d'âges qu'on aurait crus inconscients.

Le Touring Club a pensé que l'admirable site qui se présente aux regards du haut de la ville, — c'est-à-dire du Palais de

justice, du Mont des Arts, de la rue de la Bibliothèque et surtout de la colonne du Congrès, — est un de ces tableaux pour les souvenirs des vieux Bruxellois. De ce tableau un détail était inséparable : l'arbre de Dieleghem. Il était impossible de se placer en face du paysage sans que l'œil cherchât d'instinct l'emplacement de ce hêtre majestueux, dont la forme lui avait valu le nom d'arbre-ballon, qui se profilait nettement sur l'horizon. Le site ne se comprenait plus, pour l'imagination, sans son « arbre-ballon ».

Hélas! pour vivre plus longtemps que nous, les arbres n'en sont pas moins mortels. Celui-ci, pour avoir reçu quelques soins sous forme de cercles de fer, soutiens de son grand âge, et de maçonneries remplaçant la sève, n'en avait pas moins vu conspirer contre lui les efforts de vandales aussi stupides qu'inconscients. Il avait, dit-on, plus de trois cents ans, quand, impuissant à résister à une tempête, moins terrible cependant que beaucoup d'autres, celle du 12 mai 1912, il s'abîma pour jamais. Mon collègue M. H. Van Meerbeek l'a dit dans notre Bulletin officiel : il mesurait à ce moment 35 mètres d'élevation et 4<sup>m</sup>50 de circonférence à hauteur d'homme.

Le devoir des Bruxellois était tout indiqué : Remplacer l'arbre-ballon, compléter devant leurs propres yeux et devant ceux de leurs descendants, un ensemble que leurs ancêtres avaient comblé et qui désormais était mutilé.

Ce devoir, le Touring Club en assumait la charge.

En ces temps où la recherche de la paternité a été facilitée par le législateur, l'impartialité me force à reconnaître que l'idée de l'accomplissement de ce devoir est née en dehors de la collaboration des fortes têtes directrices du T. C. B., ou tout au moins qu'il y a eu concomitance. Et je rends hommage à nos sociétaires M. le colonel Beving et M. l'avocat Lebel, qui m'ont suggéré le projet, que je soumis à notre Conseil d'administration le jour même où l'un des nôtres le mettait en avant.

Je dois dire à l'honneur de notre Conseil qu'il n'y eut pas une hésitation, et que le projet fut adopté séance tenante, pour être exécuté à la prochaine saison favorable.

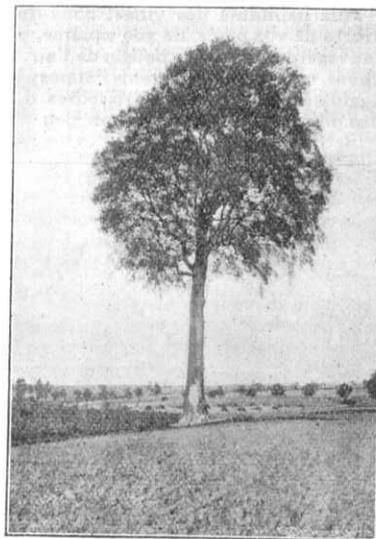
Mais je parle de projet adopté et d'exécution prochaine. Nous aurions pu avoir compté sans notre hôte! Ce bel arbre de Dieleghem, qui faisait la joie des regards bruxellois, n'était pas sans prendre de la place au soleil. Il se trouvait dans un champ cultivé et certes l'air qu'il accaparait, l'ombre qu'il répandait, le sol où s'étendaient ses racines, tout cela devait nuire singulièrement aux récoltes, diminuer le profit du locataire, et partant celui du propriétaire. La tempête avait fait disparaître cette « nuisance »; de quel droit allions-nous demander au propriétaire de la faire bénévolement renaître?

Il est aisé de dire au Touring Club : « Replantez donc ce bel arbre qui nous fait tant de plaisir. » Le T. C. B. est une collectivité de près de 80,000 personnes; on en est venu à attendre de lui quasi ce qu'on exige des pouvoirs publics. Mais allez dire à un particulier : « Faites ce sacrifice pour la masse », il vous répondra à juste titre que c'est plutôt à la masse de l'indemniser du tort qu'il consent à subir.

Les propriétaires, Mesdames et Messieurs, — M. le docteur Vues et M. Du Pré, — ne nous ont pas fait cette réponse. Ils ont laissé le terrain gratuitement à notre disposition et, bien plus, ils nous ont permis d'agrandir le domaine du nouvel arbre, en l'entourant du grillage protecteur que vous lui voyez. Au nom du Touring Club, au nom de tous les amis des arbres et des sites, je leur adresse de chaleureux remerciements.

Il ne restait plus qu'à trouver le fils posthume et adoptif — si l'on peut associer ces deux mots — de l'arbre défunt.

Ici, nous avons à remercier M. Crahay, l'honorable directeur général des Eaux et Forêts. M. Crahay nous a choisi lui-même, dans la forêt de Soignes, au Bois des Capucins, le hêtre de magnifique venue que vous avez devant vous et qui mesure en hauteur 12<sup>m</sup>60 — près de la moitié de son prédécesseur — et 0<sup>m</sup>72 à la circonférence du tronc.



L'ancien arbre-ballon.

(1) Nous devons à l'extrême obligeance de M. Labaye les jolies photographies qui ornent cet article.

On jugera de la difficulté du transport, sur une distance de près de 20 kilomètres, si je dis que le poids de l'ensemble, avec la terre qui devait forcément entourer les racines, était de 2,500 kilos.

« C'est dire que ce transport ne fut pas une mince affaire, dit M. Van Meerbeek, à qui j'emprunte ce détail. La ville de Bruxelles mit gracieusement son chariot transporteur à la disposition du T. C. B. Il fallut, durant trois journées, sept chevaux et quatorze hommes, sous la direction du brave et dévoué brigadier forestier Janssens, pour transporter l'arbre du bois des Capucins à la crête de Wemmel. » Quant au coût, je vous dirai simplement qu'il est proportionné aux difficultés. Si vous êtes curieux de le connaître, adressez-vous au caissier du Touring Club...

Mesdames et Messieurs, je termine.

Tout en nous glorifiant d'avoir rendu au paysage bruxellois son visage familial, nous sommes pénétrés d'un gros remords vis-à-vis des amis des arbres. Ce jeune et vigoureux spécimen vivait heureux dans le bois des Capucins, entouré des siens, chacun se protégeant contre les ennemis du dehors. Nous l'avons arraché à sa famille, nous en avons fait un isolé, un déraciné. C'est là un crime. Qu'il ne nous en garde pas rancune; nous avons pris de nombreuses précautions pour l'accoutumer à sa nouvelle condition et pour le protéger — témoins ces soutiens, ce grillage, cette jeune futaie qui l'entoure; d'autre part, nous lui avons donné, sinon l'immortalité, tout au moins la certitude qu'il mourra non pas sous la cognée, mais de sa belle mort.

Après le discours du président Séaut, dont la péroraison est vivement applaudie, M. Mabilie prend la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Il y a bien des années déjà, un de nos écrivains les plus sympathiques, M. Edmond Cattier, menait campagne dans la presse pour la conservation de notre richesse forestière, pour le respect de nos arbres.

Un peu plus tard, un autre journaliste, poète à ses heures, qui chanta merveilleusement le charme intime des arbres de son jardin, la beauté et la grandeur des forêts, Léon Souguenet, jeta de nouveau le cri d'alarme. La cognée des bûcherons accomplissait de tous les côtés son œuvre de mort. Ce cri fut entendu; d'autres poètes, des amis de la nature, se groupèrent et fondèrent la Ligue des Amis des Arbres.

Ce fut dès lors un apostolat fervent et enthousiaste, par la plume dans la presse, dans des brochures, par la parole dans des fêtes, des réunions; le groupe fondait sur les abatteurs d'arbres, ameutait les populations, éveillait l'instinct de la beauté en même temps que le sentiment de l'intérêt personnel.

Dans tous les coins de la Belgique, nous avons créé des fêtes de l'arbre, auxquelles on associait les enfants pour leur inspirer, inconscient d'abord, raisonné ensuite, le respect des beautés naturelles, la conviction qu'elles peuvent servir à orner la vie. à être pour nous une source de joie et une consolation.

Aux habitants des villes, nous disions : « Prenez garde, les arbres de vos parcs, de vos squares, de la forêt voisine, sont des sauvegardes contre le poison de l'air. Ils vous apporteront la fraîcheur en été, ils purifient l'atmosphère empestée des grandes agglomérations, ces pourrisseuses d'hommes; ils seront l'asile des oiseaux, qui égaieront un peu vos cités de pierres. Dites à



L'ancien arbre-ballon renversé par l'ouragan.

ceux qui gèrent vos intérêts qu'il vous faut des arbres, des promenades, pour que vos enfants et vous-mêmes ayez de temps en temps la joie de voir des feuillages et de respirer un air moins brûlé que celui des rues et des places de la cité. »

Aux villageois, nous disions : « Gardez les ormes de vos routes, les grands peupliers qui bordent vos prairies et qui, au souffle de la brise ou au vent de la tempête, font de si beaux gestes de grâce ou d'épouvante; c'est le trésor de vos campagnes, l'ombre nécessaire à votre bétail, c'est le charme de vos sites. Les arbres aussi

sont les apporteurs et les conservateurs de l'eau, la vie même de vos champs; sans eux, la mort s'étendra sur vos régions, comme sur ce plateau de Castille que la rage des hommes priva de ses forêts, de ses vergers et où, aujourd'hui, le misérable cultivateur traîne tristement la charrue dans de la poussière. « Partout où les arbres ont disparu, a dit Chateaubriand, l'homme a été puni de son imprévoyance. »

Aux pays industriels, comme lorsqu'il s'agit de garder au cœur du Borinage le bois de Colfontaine, nous disions aux ouvriers :



Transport du nouvel arbre-ballon.

« Défendez vos bois, c'est là que le dimanche et aux jours de fête vos femmes et vos enfants vont se divertir; c'est là que vous pouvez vous reposer, à l'abri des poussières et des fumées du charbonnage et de l'usine. C'est là qu'aux jours de grève et d'effervescence, vous retrouvez le calme réparateur, l'atmosphère propre à la réflexion; c'est la nature, bonne mère, qui met à portée de votre main la réparation, la rançon de tout ce que détruit et salit l'industrie de l'homme. »

Enfin, nous disions à ceux qui sont responsables de la beauté de nos sites réputés, au littoral, dans nos Flandres, en Campine, au pays de Meuse, dans nos Ardennes : « Ce qui fait qu'on s'arrête chez vous, que le voyageur s'y attarde et y revient, c'est la beauté de votre site, dont les arbres font la principale parure. Gardez votre beauté, gardez vos horizons où se silhouettent les forêts, ne démodez pas vos collines; c'est, en dehors même de la beauté que recèlent ces arbres au feuillage frissonnant, l'intérêt de vos habitants qui est en jeu, la fortune de la région, car l'étranger passera en différent dans votre pays si celui-ci ne lui offre que la plaine toute nue et un paysage sec et triste. »

Et sans doute, tant d'efforts n'ont pas été inutiles, car si les « marchands de bois » n'ont pas désarmé, nous avons pu donner aux arbres une armée de défenseurs qui repoussent souvent les tentatives des vandales qui menacent nos amis.

De tous côtés, nous sommes allés planter des arbres, même au bord de la mer, même sur les terils des charbonnages, même à la lisière de la forêt de Soignes, comme pour établir une barrière au delà de laquelle les destructeurs de la forêt ne pourraient avancer.

Mais, ces arbres que nous plantions étaient de petits arbres familiaux, des arbres sans nom autre que celui de leur espèce, c'étaient des unités dans le peuple des arbres, de simples unités, et lorsque nous leur adressions la parole, ils prenaient de petits airs modestes, modestes à tel point qu'il leur arrivait de mourir quelques jours après avoir été plantés.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même, nous nous trouvons ici devant un personnage, un personnage historique, qui eut son heure de gloire, qui s'associa à une œuvre scientifique, et qui, soit qu'on l'appelât du nom de son père putatif, le général Ferraris, soit sous son nom populaire : l'arbre solitaire ou l'arbre de Wemmel, avait un nom à lui seul, comme un personnage célèbre.

Et je ne me défends pas d'une certaine émotion de contribuer au baptême de celui qui est destiné à succéder à ce beau solitaire, dont la silhouette fière et superbe s'apercevait de si loin et était familière à tous les Bruxellois.

Souguenet a dit : « Un arbre fait partie d'un paysage aussi bien qu'un monument; il est lui-même un monument vivant, vieillissant comme nous, comme nous devant mourir; mais plus longtemps résistant que nous, il transmet notre souvenir aux prochaines générations. »

Si jamais parole fut vraie, c'est dans le cas présent. L'arbre de Wemmel fut et sera le monument vivant, cher à nos souvenirs et à nos espérances, et nous voyons en lui, se dressant fièrement vers le ciel, dominant le paysage, résistant à l'orage, un symbole de la révolte de la nature, de notre révolte à nous et de nos résistances contre l'intérêt étroit, égoïste et stupide de ceux qui se livrent ou s'associent à la destruction systématique de l'ornement de nos bois et de nos paysages.

Je salue le jeune arbre qui, grâce au Touring Club, auquel j'adresse ici un hommage de vive et profonde reconnaissance, va continuer une tradition, et je souhaite que le jour où la ville agrandie étendra jusqu'ici sa marée de maisons, l'arbre de Jette, de Dieleghem ou de Wemmel, pieusement conservé, devienne le centre d'un beau parc, où viendront s'ébattre les enfants et où les grands trouveront de quoi réjouir leurs yeux et respirer librement l'air pur.

L'orateur est chaleureusement applaudi.

Comme toute inauguration, celle-ci altère un peu ceux qui y prennent part. Aussi le T. C. B. a-t-il convié ses invités à la maison communale de Jette pour y prendre le vin d'honneur.

Il est reçu par le Collège et le Conseil communal dans la grande salle du Conseil.

M. le bourgmestre lui souhaite la bienvenue en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de bourgmestre de cette commune, l'honneur m'est échu de pouvoir recevoir ici pour la première fois les membres du Touring Club de Belgique.

Au nom du conseil communal de Jette-Saint-Pierre, au nom de toute notre population, je vous souhaite la bienvenue en notre hôtel communal; nous sommes heureux et fiers de vous y recevoir.

Heureux, parce que la fête de ce jour a eu pour résultat de réjouir le cœur de tous ceux qui aiment franchement la nature.

Fiers, parce que nous offrons en ce moment l'hospitalité aux représentants d'une des sociétés les plus actives et les plus bienfaitrices de notre chère Belgique et dont les efforts et les aspirations sont dignes d'éloges et méritent tous les appuis.

Dimanche dernier, nous fêtions ici même l'une des manifestations les plus nobles de l'intelligence humaine : l'art musical.

Aujourd'hui, c'est le triomphe de la nature que nous saluons, et nos vœux de croissance et de vigueur vont au jeune arbre-ballon, qui doit sa vie et son existence sur le territoire de Jette à l'heureuse inspiration et aux bons soins du vaillant comité du Touring Club de Belgique.

Permettez-moi, Messieurs, de me faire ici l'interprète de tous les amis de l'arbre, pour vous adresser publiquement nos plus chaleureux et sincères remerciements pour votre très louable et généreuse initiative. La cérémonie de ce jour est imposante dans sa simplicité; elle est digne d'intérêt, reconforte le cœur et nous réjouit à plus d'un titre.

D'abord, au point de vue moral, quel enseignement! Quelle leçon utile et bienfaitrice!

Elle symbolise la protection et le respect que l'on doit aux beautés de la nature; à tous, enfants, adultes et vieillards, elle enseigne l'amour pour les plantes, les fleurs et les arbres, et elle fait naître et grandir en nous le culte des panoramas et des sites.

Riches et pauvres, tous à des degrés différents, nous connaissons les tracasseries et les soucis de la vie, les infirmités de notre organisme et les souffrances de la maladie. L'expérience de chaque jour nous a appris combien sont grandes, après le dur labeur pour le pain quotidien, les satisfactions et les plaisirs que procure une promenade à la campagne où l'on peut à son aise se reposer des luttes et des fatigues de l'existence, admirer les beautés et goûter les charmes et les bienfaits de la nature, combien on se sent revivre au contact de celle-ci! Vraiment, on sent tout son organisme se refaire, ses poumons se dilater au milieu de ce bain d'air pur, de cet oxygène que nous distribuons si généreusement ces plantes, ces fleurs, ces arbres dont la fête de ce jour nous enseigne le culte et l'art de les aimer.

Au point de vue pratique et économique, combien la leçon de ce jour est encore utile. Voyez quelles ressources l'industrie et les arts ne retirent pas de la nature. Et puis, que deviendraient nos appartements, nos grandes artères et nos parcs, sans végétation, sans fleurs, sans arbres?

N'est-il pas vrai que sans eux la monotonie serait la maîtresse de ce monde et son linceul universel?

Au point de vue local, voyez encore les multiples avantages que la commune de Jette est appelée à retirer du nouvel arbre-ballon. A l'exemple de son illustre ancêtre, il fera l'admiration des masses, il continuera à être le pèlerinage de toute l'agglomération bruxelloise, et chaque année, chaque mois, chaque jour, il constituera une source de recettes et de revenus pour notre commerce jettois. Saluons le jour prochain où l'arbre-ballon sera relié au centre de Jette et à toute l'agglomération bruxelloise par de larges et spacieuses avenues, qui faciliteront les visites à notre nouvel habitant, et sèmeront sur leur route la richesse et la prospérité pour notre chère commune.

Le baptême solennel donné par le Touring Club de Belgique au nouvel arbre-ballon et l'inscription de son état civil au livre d'or de la commune de Jette-Saint Pierre feront du 15 juin 1913 une journée historique, une journée de satisfaction, de plaisirs et fêtes. Au risque de troubler celle-ci, je ne puis terminer cette imposante cérémonie sans jeter un regard sur le passé et adresser un dernier et solennel hommage au glorieux ancêtre, à ce

regretté disparu, qui pendant des centaines d'années a fait l'admiration et la joie de toute l'agglomération bruxelloise.

Oui, celui que nous pleurons, cet excellent ami, notre vieil arbre-ballon, il se trouvait là-haut sur la crête de Dieleghem, à la limite des communes de Jette-Saint-Pierre et de Wemmel, à la séparation des bassins de la Dendre et de la Senne. C'est là qu'on le vit chaque jour dresser majestueusement son tronc et sa fière couronne, comme nous le montre encore ici cette photographie, et il nous semble encore entendre le murmure de ses branches et de son feuillage.

Il se trouvait là tout seul, sans appui, exposé aux vents et aux tempêtes, dominant orgueilleusement tout le superbe panorama de Bruxelles, et en le voyant là dans sa solitude altière, on aurait vraiment dit qu'il protégeait de son souffle bienfaisant la vallée de Jette étendue à ses pieds.

Son dernier jour fut un jour de printemps; toute la nature venait à peine de sortir de son sommeil hivernal, la verdure naissait partout, déjà les fleurs embaumaient l'air de leur parfum, et notre géant, lui aussi, se coiffait orgueilleusement de sa couronne de feuilles, quand soudain, c'était le 12 mai 1912, au soir, alors que rien ne pouvait faire pressentir l'irréparable catastrophe, tout à coup, un épais nuage de poussière se lève à l'horizon, le ciel s'obscurcit, le vent souffle en

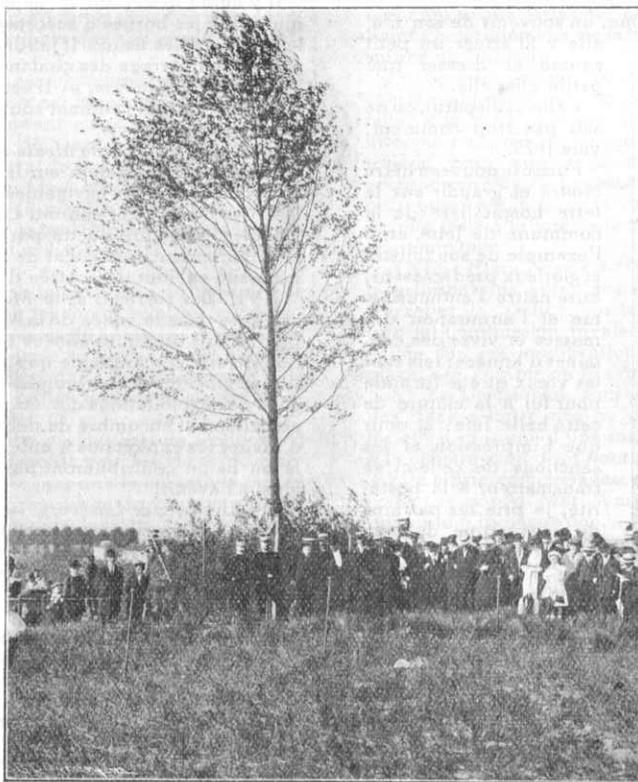
tempête, et par un coup impétueux brise net l'arbre-ballon à un mètre environ du sol.

Un excellent cliché, dernier souvenir de ce jour de deuil, et dû à la louable initiative de M. le commandant Lahaye, nous montre l'arbre couché sur le flanc, sa couronne étendue vers le village de Jette, auquel il semble, à l'heure de sa chute fatale, avoir voulu, dans un suprême effort, adresser un dernier adieu.

La tempête avait fait son œuvre; ce géant, qui tant de fois lui avait résisté, se trouvait enfin terrassé. Aussitôt, on entendit de bouche en bouche cette rumeur sinistre : « L'arbre-ballon n'est plus. »

Celui-ci mesurait à sa base 4<sup>m</sup>50 de circonférence et, à 1 mètre du sol, il offrait un diamètre de 1<sup>m</sup>40. Sa hauteur était d'environ 35 mètres et la circonférence approximative de la couronne de ses branches était de 50 mètres. Grâce à la généreuse initiative de M. Du Pré, le grand ami des arbres, la commune de Jette pourra conserver bientôt dans son musée communal une tranche du tronc du regretté disparu.

La vie de notre vieil arbre ballon ne fut pas exempte de vicissitudes. En dehors des assauts terribles qu'il eut à soutenir contre les éléments déchaînés de la nature, il eut à maintes reprises à se défendre contre des adversaires plus vils et plus méprisables; à quatre reprises différentes, des vandales ont essayé de porter



Inauguration du nouvel arbre-ballon, dit « arbre du Touring Club ».

atteinte à sa vie, et chaque fois sa robuste constitution a triomphé de ses ennemis.

Le dernier attentat remonte au 21 juin 1909. C'est alors que de lâches vandales, après avoir bourré de paille imbibée de pétrole ses flancs meurtris par des attentats antérieurs, y mirent le feu et la firent flamber.

Cette fois, c'est l'intervention énergique des voisins et des pompiers de Jette qui eurent raison de la catastrophe. Le trou laissé par cet incendie, qui trois années plus tard devait coûter la vie à notre géant, fut réparé grâce aux bons soins de MM. Du Pré et Jules Lorge, qui firent boucher de briques l'immense ouverture qui se trouvait dans le tronc de l'arbre et consolidèrent celui-ci au moyen de ciment versé à l'intérieur.

Si notre vieil arbre-ballon a connu la série des jours noirs, il a aussi vécu des jours heureux, et l'histoire nous apprend qu'au nombre de ses admirateurs et puissants protecteurs se trouvait notre regrettée reine Marie-Henriette.

Celle-ci, cruellement éprouvée par le décès, en 1869, de son fils bien-aimé, le prince Léopold, comte de Hainaut, a manifesté depuis cette date un culte et un attachement tout spécial pour l'arbre-ballon, au point que ses promenades préférées constituaient une visite pour lui, et que même, en souvenir de son fils,

elle y fit ériger un petit square et dresser une petite chapelle.

Celle-ci disparut, on ne sait pas trop comment, vers 1875.

Puisse le nouveau hêtre croître et grandir sur la terre hospitalière de la commune de Jette, et, à l'exemple de son illustre et glorieux prédécesseur, faire naître l'enthousiasme et l'admiration des masses et vivre des centaines d'années: tels sont les vœux que je formule pour lui à la clôture de cette belle fête; et pour que l'impression et les sanctions de celle-ci se transmettent à la postérité, je prie les parrains du nouveau-né de bien vouloir nous faire l'honneur d'apposer leur signature sur notre livre d'or.



Jette. — Maison communale.

Au nom du Touring, M. Séaut remercie le bourgmestre tout d'abord d'avoir mis si aimablement la maison communale de Jette à la disposition du Touring Club, et se félicite ensuite d'avoir trouvé pour l'organisation de la fête, dans l'administration communale et son chef éminent, un concours aussi éclairé et aussi absolu.

Sur l'invitation du bourgmestre, le livre d'honneur est signé. La cérémonie officielle est terminée. Le champagne d'honneur circule et l'on vide une coupe à la santé de l'arbre du Touring Club de Belgique. Puisse-t-il recevoir désormais beaucoup de visiteurs. De la gare de Jette-Saint-Pierre à l'arbre, il n'y a pas vingt minutes de marche. Placé sur la crête qui sépare le bassin de la Dendre du bassin de la Senne, il domine les deux vallées. Peu de points offrent dans le Brabant une vue aussi étendue. D'un côté, toute la ville de Bruxelles, aux tons multiples; au fond du tableau, la ligne sombre de la forêt de Soignes; de l'autre côté, les premières collines de la grande plaine des Flandres qui se déroule de la Dendre à la mer, plaine coupée de lignes d'arbres, admirablement cultivée et d'une grandeur imposante par sa richesse et sa santé. Un air pur, que l'on respire à pleins poumons, une impression de repos et de calme, loin du tourbillon des grandes villes, contribueront certes à y attirer promeneurs et touristes.

PAUL DUCHAINE.

Lire dans le prochain Bulletin :

LE STOCKHORN

par HUBERT KRAINS



PANORAMA D'ARDENNES

par GEORGES RAMAEKERS



## Commission royale des Monuments et des Sites

(Suite [1].)

Dans le Bulletin officiel du 1<sup>er</sup> juin 1913, nous avons commencé la publication des décisions prises par la Commission royale des monuments et des sites depuis sa création. Aujourd'hui nous poursuivons cette publication.

XIV. *Les arbres du canal de Liège à Maestricht.* — La Section des Sites a appelé l'attention du ministre des Sciences et des Arts sur les ravages causés aux superbes plantations qui bordent le canal de Liège à Maestricht. Des bateliers peu scrupuleux amarrent leurs bateaux aux arbres de la rive, lesquels disparaissent journellement, surtout dans le voisinage des habitations, stations de wagonnets et usines.

Il y aurait lieu, pour le département des Travaux publics, de multiplier les bornes d'accostage dans les agglomérations et dans le voisinage des usines. Il faudrait également interdire d'une façon absolue l'amarrage des chalands aux arbres de la rive.

XV. *Site de Dalhem.* — Il est reconnu au site de Dalhem (Liège) un mérite spécial justifiant son classement parmi les sites les plus intéressants du pays.

XVI. *Les arbres de la Meuse entre Wandre et Cheratte.* — En vue de faciliter la navigation sur la Meuse entre Wandre et Cheratte, le Service des voies navigables a projeté de rectifier la courbe que le fleuve décrit à cet endroit. La Section attachant une très grande valeur pittoresque à cette partie de la vallée de la Meuse, a prié le département compétent de ne procéder à ce travail que si la nécessité en était démontrée d'une façon irréfragable.

XVII. *Les carrières de la Meuse entre Visé et Argenteau.* — Les carrières dans la vallée de la Meuse, entre Visé et Argenteau, ont pris depuis quelques années une extension telle que la conservation du site remarquable que présente la vallée en cet endroit se trouve gravement compromise. Déjà les arbres bordant la route du côté des exploitations ont été enlevés et leur emplacement est actuellement encombré de déblais. La Section a prié le ministre d'inviter les exploitants à enlever ces déblais pour les transporter là où ils ne contribueront plus à détruire le paysage, et à opérer ainsi à l'avenir.

XVIII. *Ville de Limbourg.* — La Section des Sites a reconnu au site de la ville de Limbourg (Liège) un caractère spécial autorisant son classement parmi les sites les plus beaux de la Belgique.

XIX. *Le moulin de Boschbeek à Maeseyck.* — Par l'entremise de la Société limbourgeoise pour la protection des Sites et Monuments, la Section a appris que la ville de Maeseyck se propose de bâtir un nouvel abattoir à proximité du vieux moulin situé sur le Boschbeek. La mise à exécution de ce projet gèrerait irrémédiablement cet endroit si pittoresque. Aussi la Section a-t-elle prié le Gouverneur de la province du Limbourg de bien vouloir intervenir auprès de la Députation permanente, afin que l'autorisation, déjà donnée, fût rapportée, de sorte que le bâtiment projeté soit construit à un autre emplacement.

XX. *Coupes au parc Duden à Forest.* — Des coupes importantes ayant été commencées au parc Duden, à Forest, le Comité provincial des correspondants de la section pour le Brabant s'en est ému. Les déboisements, s'ils continuaient, devant enlever tout caractère pittoresque à ce magnifique domaine.

La Section a saisi de ces appréhensions le ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

XI. *Mât téléphonique à Uccle.* — La commune d'Uccle a imploré la protection de la Section des Sites contre l'établissement d'un double et inesthétique mât téléphonique sur le trottoir de la chaussée d'Alsemberg. Cette protestation a été envoyée au ministre de la Marine, des Postes et des Télégraphes.

XXI. — *Voies de chemin de fer le long de la Meuse à Visé.* — Le Journal de Liège publiait, dans son numéro du 10 décembre 1912, un article intitulé « Un cri d'alarme », dans lequel il est question de l'établissement, par l'Administration des Chemins de fer, le long de la Meuse, à Visé, de voies dédoublées et de quais de déchargement pour l'usage des usines des environs (sucreries, ciment, charbons, etc.).

Un commencement de ce travail a été exécuté à 35 mètres environ en amont du pont, là où commence le panorama de la ville ancienne et accidentée.

Les travaux dont il s'agit étant préjudiciables au site pittoresque de la ville de Visé, la Section a sollicité le ministre des Chemins de fer de l'Etat pour que les travaux soient exécutés sur un autre emplacement. Ceux-ci pourraient, en effet, être effectués en aval

(1) Voir Bulletin du 1<sup>er</sup> juin.